

AUCANADA

PROVINCE DU QUÉBEC
MRC PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY



AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry statuera une demande de dérogation mineure lors de sa séance ordinaire qui se tiendra **le mardi, 19 mai 2026 à 19 h 00, au 149, chemin d'Inlet, Mulgrave-et-Derry, Québec, J8L 2W8.**

Le propriétaire de l'immeuble, situé au **O. route 315 lot: 3382207**, (secteur Mulgrave) a déposé une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un quai sans bâtiment principale comme le stipule le règlement de zonage 2017-012 article 42.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Mulgrave-et-Derry, Québec, ce 4ième jour, du mois de mai, 2026.



Anne Pilon
Directrice générale adjointe